



Centre de formation



Programme de formation
Prévention - Sécurité d'ordre électrique.
Formation aux travaux sous tension basse tension.
TST BT Module de base (BASE)
Durée : 4 jours
TECH 0020/2880

Contributions attendues de la formation

Le cursus de professionnalisation des opérateurs amenés à réaliser des Travaux Sous Tension en Basse Tension (TST BT) sur les ouvrages de distribution publique est défini par le comité des travaux sous tension. Ce module doit permettre à des personnels électriciens d'acquérir les connaissances générales de base des travaux sous tension en basse tension.

Cohérence de l'action

Cette action constitue le module de base, première étape de la formation du technicien aux TST BT sur les types d'ouvrages Aérien (AER), Souterrain (SOU), Émergence (EME), Terminal (TER). Par ailleurs, il doit permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser dans les règles de l'art et en toute sécurité des activités spécifiques sous tension sur des conducteurs en émergence de section inférieure ou égale à 35 mm².

Public concerné

Toute personne âgée de plus de 18 ans, appelée à travailler sous tension et ayant des connaissances et une pratique adaptée au domaine des travaux visés, et, possédant un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.

Pré-requis

- L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après :
- posséder les notions d'électrotechnique suivantes : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé,
 - avoir reçu une formation aux risques électriques (habilitation B1 minimum),
 - mettre en œuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages norme NF C18-510 dans le domaine considéré,
 - savoir travailler hors tension sur un câble de section 4x35 mm² et savoir le raccorder sur différents types de grilles.

La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés et d'être en possession de la dernière version des Conditions d'Exécution du travail en BT, validée par le Comité TST.

Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

Positionnement dans un cursus

Préalablement à la délivrance d'une habilitation d'indice « T », le nouvel apprenant devra suivre :

- un module métier de type spécifique dans les 24 mois suivant sa participation au module de base
- un maintien au professionnalisme du module de base entre 6 mois et 24 mois après le stage pour l'habilitation B2T (dans ce cas, le module de base sera considéré comme un module spécifique pour la poursuite du cursus) pour une section inférieure ou égale à 35 mm².

Passé le délai de 24 mois, un maintien du professionnalisme du module de base sera nécessaire pour accéder à un module spécifique.

Objectifs de formation

À l'issue de la formation, l'apprenant doit :

- Être capable d'analyser l'enchaînement d'opérations simples conduisant à un travail sous tension simple
- Être capable d'identifier et d'analyser les risques électriques, auxquels il sera constamment confronté et faire le lien avec les CET, utilisé les bons outils conformément aux Fiches Techniques BT
- Connaître les procédures d'accès aux ouvrages (réseaux ou installations industrielles) conformément à la norme NF C18-510.

Valider les exercices pratiques suivants :

- Connexion de matériels en fiche technique sur matériel IP2X
- Habillage de pièces nues sous tension
- Préparation hors tension d'un câble type souterrain 4x35² et raccordement sous tension sur une émergence non IP2X
- Préparation hors tension d'un câble type aérien 4x25² et raccordement sous tension sur une émergence IP2X puis dans sur émergence non IP2X
- Déconnexion sous tension et par sectionnement d'un câble 4x35² en vue de son transfert et de son raccordement en TST sur une émergence non IP2X.

Conditions de réussite et de transfert

Une évaluation formative sera réalisée lors des différentes mises en situation, portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique.

Une évaluation sommative devra être réalisée lors d'un exercice pratique de synthèse, complété par un exercice théorique.

L'aptitude à l'issue de cette formation conditionne l'accès aux autres modules du cursus de formation aux TST BT ainsi qu'une appréciation d'aptitude aux travaux sous tension d'indice B1T uniquement dans le type d'ouvrage « Émergence » limité à la section 35 mm².

Conditions d'organisation et de fonctionnement (moyens pédagogiques mis en œuvre)

• Compétences des formateurs

Une procédure de contrôle des formateurs est mise en place dans le cadre de la certification ISO 9001 du Centre de Formation. Ils possèdent au minimum un baccalauréat de technicien ou un niveau équivalent acquis par expérience professionnelle du métier de monteur électricien. Les formateurs ont tous suivi une formation pédagogique initiale et sont recyclés tous les 2 ans. Ils sont regroupés, si nécessaire, par le responsable du Centre de Formation afin de maintenir la cohérence technique et réglementaire du Centre de Formation.

• Moyens pédagogiques

- Utilisation de supports vidéo et informatiques,
- Utilisation de documents réglementaires (code du travail, décrets, normes),
- Mise en situation réelle pour mettre en œuvre, d'une manière pratique, les différentes techniques,
- La formation se fera sur les installations du Centre de Formation d'Électricité de Strasbourg.

• Composition du groupe

6 stagiaires minimum / 8 stagiaires maximum

• Lieu du stage

Électricité de Strasbourg - Centre de formation
5, rue André Marie Ampère 67450 MUNDOLSHEIM

• Durée du stage

4 jours de 7 heures, soit 28 heures au total.

• Horaires

08h00 à 12h00 – 13h00 à 16h00

• Encadrement du stage

1 formateur

Modalités d'évaluation

Évaluation durant le stage : Évaluation du savoir sur la réglementation des TST et la maîtrise du geste technique

Évaluation sortie de stage : QCM individuel, analyse et corrigé

Évaluation à chaud du stage par le stagiaire

Synthèse de stage établie par le formateur

Forme de validation des acquis

- Appréciation d'aptitude
- Attestation de suivi du module de base

Contenu de la formation

- Accueil, objectifs du stage et vérification des pré-requis
- Rappel norme NF C18-510 et focus sur les principes de base des TST BT (Chapitre 8)
- Identification et accès aux ouvrages
- Travaux pratiques précédés de leurs études et élaboration d'un processus opératoire
- Évaluation théorique et corrigé
- Synthèse

Conditions financières et matérielles

Coût par stagiaire : 1100 € H.T.

Pour les formations d'une journée ou plus, le repas méridien est compris dans la prestation de formation.

Contact

Centre de Formation d'Électricité de Strasbourg

☎ : 03.88.20.65.25

Fax : 03.88.20.65.13

Mél : centre.formation@es.fr

Modalités de révisions du programme de formation

Suivant l'évolution :

- Des techniques,
- Des matériels,
- De la réglementation.